

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en centre d'expérimentation animale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE LORRAINE, session 2024

La Présidente de l'Université de Lorraine

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en centre d'expérimentation animale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE LORRAINE, au titre de l'année 2024 :

Monsieur FONTAINE Pascal, professeur des universités cl.ex., président, Université de Lorraine, Vandoeuvre.

Monsieur MAILLY Laurent, ingénieur de recherche, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame STOUVENOT Nathalie, ingénieur d'études hors classe, Université de Lorraine, Nancy.

Madame THOMAS Marielle, maître de conférences h. cl., Université de Lorraine, Vandoeuvre.

Madame TOLU Stefania, ingénieure d'études de classe normale, Université de Paris, Paris.

Fait à , le